

# LA VALORISATION DE LA PETITE PATRIE Á LA RÉUNION SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

## APPROCHE HISTORIOGRAPHIQUE

Pierre-Éric FAGEOL  
Docteur en Histoire  
ICARE - ESPE  
Université de La Réunion

**Résumé :** L'analyse des supports pédagogiques à La Réunion sous la Troisième République laisse entrevoir une évolution du processus d'acculturation nationale dans lequel la petite patrie prend une part de plus en plus prépondérante. Valorisée dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle en qualité de microcosme du national, l'identité réunionnaise est cependant reconsidérée au lendemain de la Grande Guerre dans l'historiographie locale. La redéfinition des liens entre la grande et la petite patrie, entre l'universel et le particulier, devient ainsi une revendication pleinement assumée car justifié par les affres de la guerre. Les politiques et les pédagogues de l'immédiat après-guerre s'entendent pour affirmer que l'enracinement local ne peut être sacrifié sous prétexte d'une nécessaire intégration nationale. Désormais, la posture revendicative est que la culture républicaine doit être plus attentive aux singularités individuelles. Il s'agit donc d'une remise en cause de la « République coloniale » dans le sens où les spécificités culturelles locales ne sont plus perçues dans une hiérarchie d'ordre axiologique définissant uniquement l'histoire de La Réunion par rapport au prisme métropolitain.

**Mots clés :** La Réunion, Troisième République, Acculturation nationale, Petite patrie, Identité, Historiographie, Didactique.

*Abstract :* The analysis of pedagogical documents in Reunion Island during the Third French Republic shows a change in the national acculturation process in which the small homeland sounds more important. Recognized as soon as the 19th century as a national microcosm, the Reunionese identity is nevertheless redefined after World War I in local history. Revisiting the relationships between the great and the small homeland, between the universal and the particular becomes a request fully assumed and justified by the war horrors. The 45 politicians and educators agree to

*confirm the local roots that cannot be abandoned because of a necessary national integration. Then, the demands are that the Republican culture should take more attention to individual singularities. Colonial Republic is therefore questioned as local cultural specificities are no longer seen with an axiological hierarchy defining Reunion history in terms of French views.*

**Keywords :** Reunion Island, Third Republic, National Cultural Integration, Small Homeland, Identity, Historiography, Didactics.

La finalité d'une sensibilisation à l'histoire n'est pas seulement de transmettre des connaissances et des méthodes mais également des valeurs. Comme le rappelle, non sans véhémence, Antoine Prost, « *l'histoire (...) est toujours peu ou prou instrumentalisée* »<sup>1</sup>. Ce constat est d'autant plus valide lorsque nous évoquons le récit et la réception d'une histoire nationale telle qu'elle était perçue au cours de la Troisième République. La Nation y était alors conçue comme une identité collective, un savoir partagé et un commun sentiment d'appartenance.

Les récits historiques devaient pourvoir à ce processus d'identification même en situation coloniale. Cette construction idéologique et mémorielle mettait ainsi en évidence une communauté imagée, pour reprendre les termes de Benedict Anderson<sup>2</sup>, quitte à inventer une tradition permettant de connecter les sociétés à un projet politique ambitieux<sup>3</sup>. Elle exigeait le sacrifice car « *la grande patrie, terre du père, figure héroïque et farouche née de l'épique révolutionnaire, appelle à la levée en masse (...) : pour elle, un Français doit mourir* »<sup>4</sup>. Même en situation coloniale, cette rhétorique semble avoir été pleinement intégrée par les Réunionnais si nous considérons les efforts consentis lorsque la patrie était en danger<sup>5</sup>. Or, la Grande Guerre et le cortège de violences qui l'ont accompagnée bousculent ce principe sacré de la grande patrie et légitiment de nouveaux sentiments où la petite patrie trouve les moyens de s'exprimer. Ce constat très largement défendu par la communauté des historiens est pourtant à nuancer si l'on considère que la construction d'une mémoire historique locale est bien antérieure à la rupture de la Grande Guerre.

Notre propos est donc d'analyser la production de récits historiques prenant en compte (à des degrés divers et contrastés) les spécificités réunionnaises selon un empan chronologique s'étirant du Second Empire à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. La variété des supports (manuels d'enseignement, ouvrages érudits) permet d'entrevoir le panel de documents convoqués (ou convocables) dans l'espace qui s'ouvre entre l'histoire à enseigner et l'histoire enseignée. L'analyse tend à établir leur structure, leur contenu informationnel et surtout leur aspect normatif dans une perspective de renversement de focale où l'histoire des territoires de proximité devient désormais une priorité. Au-delà des prescriptions allant en ce sens (textes de lois, instructions

---

<sup>1</sup> Antoine PROST, « École, histoire et nation : présentation », *Histoire de l'éducation*, n° 126, 2010.

<sup>2</sup> Cf. Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996.

<sup>3</sup> Cf. Éric HOBBSBAWM et Terence RANGER, *L'invention de la tradition*, Paris, Éd. Amsterdam, 2012.

<sup>4</sup> Préface de Mona OZOUF in Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier « Histoires », 1996, p. 5.

<sup>5</sup> Cf. Pierre-Éric FAGEOL, « L'île de La Réunion durant la Grande Guerre : patriotisme colonial, identification à la nation et stigmatisation des ennemis », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, P.U.F., n° 254, 2014 ; « L'amour de la grande patrie à La Réunion durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle », in *Vision du Nord par le Sud dans l'océan Indien (XVII<sup>ème</sup>-XXI<sup>ème</sup> siècles)*, colloque du 23 au 25 novembre 2011, Villa du département et Mairie de Saint-Denis de La Réunion, in *Revue historique de l'océan Indien* n° 9.

officielles), ces supports sont à considérer comme des recommandations permettant d'imaginer des changements dans les pratiques d'enseignement<sup>6</sup>. Ce renversement de la hiérarchie d'ordre axiologique définissant l'histoire de l'île par rapport au prisme métropolitain<sup>7</sup> n'a pas été sans conséquences sur l'élaboration de nouveaux contenus d'enseignement ainsi que sur les revendications politiques et identitaires durant l'entre-deux-guerres. De la construction d'une mémoire « ilot-centrée » à un besoin de reconnaissance, le raccourci semble probant pour la société coloniale réunionnaise en quête de recherche de sens pour justifier son sentiment d'appartenance à la Nation française.

## I. DU NATIONAL AU LOCAL : LES LOGIQUES D'EMBOÎTEMENT D'ÉCHELLES.

La parution d'ouvrages érudits d'histoire locale<sup>8</sup> et de récits édifiants<sup>9</sup> mettant en scène des Réunionnais est consubstantielle à la valorisation de la petite patrie et participe au processus de patrimonialisation<sup>10</sup> et donc de valorisation de l'identité réunionnaise, tout en se mettant au service d'une pédagogie d'un sentiment patriotique plus global. La partie illustrant le tout, le récit historique est « *une initiation à l'admiration amoureuse et [l'] expression* »<sup>11</sup> de la petite patrie pour mieux honorer la grande. Toutefois, afin d'échapper aux contradictions de ce solipsisme, il convenait d'établir une logique d'emboîtement d'échelles permettant aux Réunionnais non de s'inscrire dans deux réalités identitaires distinctes, mais de comprendre selon une logique organiciste l'interdépendance des petites patries et la supériorité émanant de la grande. En ce sens, le tout - la grande patrie - est plus que la somme de ses parties - les petites patries - selon le paradigme holiste. Comme le souligne Mona Ozouf pour les petites patries de la France métropolitaine sous la Troisième République :

« *Le moyen d'échapper à cette contradiction (...) a été le recours à la*

---

<sup>6</sup> Les archives restent malheureusement relativement muettes sur les pratiques d'enseignement. Les rares enquêtes établies par le ministère de l'instruction public (VIANT, *Rapport d'ensemble sur l'état de l'enseignement primaire à l'île Bourbon*, Saint-Denis, Gabriel Lahuppe, 1874, 184 p. ; LECADET Vice Recteur, *Ile de la Réunion. Instruction publique. Rapport sur l'Enseignement primaire pour l'année 1881*, Saint-Denis, Théodore DROUHET, 1882, 20 p. ; Camille JACOB DE CORDEMOY, *Instruction primaire à l'île de la Réunion*, Saint-Denis, A. Dubourg, 1884, 51 p.) mentionnent l'incurie des enseignants et le manque de culture des élèves qui pour certains d'entre eux ne savent pas qu'ils sont français. À défaut de données précises sur les pratiques d'enseignement, notre analyse se limitera aux prescriptions et aux recommandations établies pour l'enseignement de l'histoire.

<sup>7</sup> Cf. Pierre-Éric FAGEOL, « Le patriotisme à l'école de Bourbon avant la Grande guerre », *Histoire de l'éducation*, n° 133, 2012.

<sup>8</sup> Cf. Corinne MASSON, *Histoire et historiens au XIX<sup>ème</sup> siècle aux Mascareignes : de la manière d'écrire l'histoire, une étude des ouvrages de Georges Azéma, d'Élie Pajot et d'Antoine Morrier d'Unienville, Mémoire de D.E.A., ss.-dir. Claude WANQUET*, 1998. Son approche épistémologique met en évidence les distorsions évidentes entre les ouvrages qui se réclament d'un premier mouvement méthodique et ceux qui restent ancrés dans une approche mémorielle.

<sup>9</sup> Cf. Raphaël BARQUISSAU, *Enfance aux îles*, Paris, À l'île des poètes, 1960 ; Marius et Ary LEBLOND, *Le miracle de la race*, Éd. Albin Michel, Paris, 1921 ; Louis BRUNET, *Français toujours !*, Paris Léopold Cerf, 1895.

<sup>10</sup> Ce processus transformant certains héritages en objets identitaires renvoie également à l'idée de biens communs à partager. Si le patrimoine semble au premier abord une notion familière, celle-ci se révèle d'une extraordinaire complexité. Son sens, tantôt familial, tantôt collectif, les valeurs qui lui sont attachées, qui relèvent selon l'époque de la valeur historique, marchande, pédagogique, communautaire ou identitaire, ont évolué au fil des siècles. Son champ sémantique s'avère pluriel, englobant tant les biens hérités du père et de la mère que les monuments, les sites naturels ou les créations immatérielles. Cf. Jean-Michel LENIAUD, *Les archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002.

<sup>11</sup> Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans les discours patriotiques*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997, p. 29.

*métaphore de l'organisme. La grande patrie n'est pas seulement l'agrégat de petites unités dont la liaison serait indifférente : chacune des petites patries s'acquitte des tâches auxquelles la vouent ses ressources et ses talents, verse au trésor national le corbillon de ses inventions, de ses grands hommes, de ses paysages, dans une réciprocité d'action qui fait de la grande patrie beaucoup plus qu'une pluralité : une totalité ordonnatrice, animatrice, intégratrice, douée d'une vie singulière. (...) Entre la grande et la petite patrie, du même coup, ni affrontement ni conflit. Une hiérarchie à coup sûr, mais qui n'implique ni dominants ni dominés, tout juste la reconnaissance que la figure supérieure – la grande patrie – surplombe la figure inférieure et l'englobe »<sup>12</sup>.*

De la sorte, la petite patrie réunionnaise peut-être intégrée au giron national même si cela suppose de limiter, de circonscrire ses spécificités pour favoriser son ancrage à la grande dans une vision politique unitariste. Ce principe permet également d'atténuer le statut colonial de l'île, tout au moins de ne pas mettre en lumière sa dépendance *de facto*, pour au contraire insister sur les valeurs républicaines qui autorisent une communion de pensée avec la métropole<sup>13</sup>. Le partage de la « chose publique » ou tout au moins l'illusion de son partage gomme en partie la réalité d'une situation coloniale faite, par nature, de dépendance et de domination.

De surcroît, l'argumentaire reprend le modèle de la Grèce antique proposé par Numa Fustel de Coulanges où l'enclous sacré des ancêtres de la petite patrie est garanti par l'amour que l'on porte à sa propre cité<sup>14</sup>. C'est en ce sens que, « *la personne humaine compte pour bien peu de chose vis-à-vis de cette autorité sainte et presque divine qu'on appelait la patrie ou l'État* »<sup>15</sup> et que sa disparition provoque la perte des « *vertus* » de « *l'âme* »<sup>16</sup> que l'on tient de ses ancêtres. L'accueil est cependant de présenter les charmes et la richesse patrimoniale de La Réunion à travers des objets familiers dont on peine à transcender l'importance pour quiconque ne sait les reconnaître. Les principes d'une sensibilisation aux réalités locales s'affirment pourtant progressivement, notamment sous l'influence du géographe Paul Vidal de la Blache après la publication de son article « La géographie à l'école », en octobre 1907 pour le *Manuel Général*<sup>17</sup>. Il insiste en effet sur l'adaptation nécessaire des programmes aux réalités du pays car « *moralement (...), c'est-à-dire par ses impressions, ses habitudes, ses souvenirs, [l'homme] tient à sa contrée d'origine* »<sup>18</sup>. Cette réflexion semble probante pour notre propos lorsque l'on se penche sur les nombreux récits des élites réunionnaises exilées en métropole qui ne cessent de vanter les mérites de leur île natale. Déjà en 1902, dans une conférence pour les *Sociétés savantes*, Vidal de la Blache insistait sur cette idée qu'en « *renforçant la physionomie passée de nos vieux pays* », on comprend mieux la forte « *empreinte locale* » des sociétés, « *un milieu spécial* »<sup>19</sup> qui n'empêche nullement son intégration à une entité plus grande. Le local

<sup>12</sup> Préface de Mona OZOUF in Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, op. cit., pp. 13-14.

<sup>13</sup> Cf. Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD et Françoise VERGES, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.

<sup>14</sup> Numa FUSTEL DE COULANGES, *Cité Antique*, Paris, Hachette, 1927 (1<sup>ère</sup> éd. 1864), p. 232.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 463.

<sup>17</sup> Paul VIDAL DE LA BLACHE, « La géographie à l'école », in *Manuel Général de l'Instruction Primaire*, 1907, n° 3, p. 33-35, cité par Chanet Jean-François, *L'École républicaine et les petites patries*, op. cit., p. 148.

<sup>18</sup> *Id.*

<sup>19</sup> Paul VIDAL DE LA BLACHE, Discours prononcé à la séance générale du congrès des sociétés savantes le 5 avril 1902, Paris, Imprimerie Nationale, 1902, p. 8.

fait donc partie des priorités des républicains et invite les éditeurs et les érudits à changer de focale. Cette gageure n'est pas sans intérêt pour les territoires coloniaux où la profondeur des liens avec le national semble plus complexe à mesurer. Pourtant, il semble que La Réunion ait dans ce domaine largement anticipé la volonté politique officielle si l'on en juge par la précocité de certains manuels et ouvrages érudits spécialisés en l'histoire et géographie de l'île.

## II. DE LA CONSTRUCTION D'UNE MÉMOIRE LOCALE...

De prime abord, il convient de distinguer d'une part les ouvrages érudits et les manuels d'enseignement du local réalisés par les Frères des Écoles Chrétiennes et d'autre part ceux produits dans le cadre de l'enseignement public. Pourtant, qu'il s'agisse des uns ou des autres, on est avant tout frappé par la précocité de ces publications dont on retrouve la trace dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, frappé aussi par leur volonté constante de renouveler les acquis de la connaissance où l'encyclopédisme se mêle à une certaine forme d'exotisme colonial, où *Clio* s'associe à *Calliope* pour honorer la mémoire de *Mnémosyne*. Leur analyse permet d'entrevoir ce que leurs auteurs entendent transmettre de leur île natale et les possibles articulations de cet univers mental avec le reste de la Nation, même si, comme le souligne Anne-Marie Thiesse, « *le regard extérieur serait plus pertinent que le regard familial pour saisir les beautés environnantes et pourrait donc servir de référence pour l'initiation à l'amour du sol natal* »<sup>20</sup>. Cette constatation explique certainement l'influence des « exilés » dans la construction de cette rhétorique identitaire<sup>21</sup>.

Le choix des sources reste cependant délicat. Si notre objectif initial était de se concentrer uniquement sur les récits historiques n'ayant aucune vocation « scolaire », la réalité montre que la frontière est plus floue qu'il n'y paraît entre des ouvrages uniquement consacrés à l'élévation des esprits chez les élèves et ceux qui s'adressent indifféremment à un jeune public éclairé ou à des adeptes plus matures. C'est pourquoi, nous avons fixé une limite (qui reste à préciser) entre les premières commandes institutionnelles du ministère de l'Instruction publique et les ouvrages moins spécialisés s'adressant à un public plus large que leur seul titre nous inciterait à écarter *de facto*<sup>22</sup>.

Le premier manuel de 1856<sup>23</sup>, à l'usage des Frères des Écoles Chrétiennes, est complété en 1863<sup>24</sup> par une édition plus complète des réalités locales qui sont abordées sous la forme de questions et de réponses, selon la méthode employée dans les catéchismes du XIX<sup>ème</sup> siècle. La connaissance du pays natal a une finalité civique et religieuse. La beauté de l'île n'est que le reflet de la providence divine et le sentiment d'appartenance nationale accrédite une intégration pleine et entière au sol français :

« *Nous serons trop heureux si cette modeste Notice contribue à faire connaître*

---

<sup>20</sup> Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France...*, op. cit., p. 30.

<sup>21</sup> Cf. Pierre JOBIT, Leconte de Lisle et Le Mirage de l'Île Natale, Paris, De Boccard Ed., 1951.

<sup>22</sup> Le premier ouvrage précisément destiné à un public scolaire date de 1909 sous la plume de Paul HERMANN (*Histoire et Géographie de l'île de la Réunion cours moyen*, Paris, Ch. Delagrave, 1909).

<sup>23</sup> Cf. *Notions historiques et topographiques sur l'île Bourbon ou la Réunion présentant l'état de cette colonie française au 1<sup>er</sup> janvier 1856*, Versailles, Beau, 1856, 45 p., cité par Pierre PORTET, « Notes sur l'enseignement de l'histoire de la Réunion : programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995 », *Revue historique des Mascareignes*, A.H.I.O.I., 1998, n° 1.

<sup>24</sup> Cf. *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon ou de la Réunion*, Versailles, Beau, 1863, 237 p., cité par Pierre PORTET, « Notes sur l'enseignement de l'histoire de la Réunion : programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995 », *id.*

*et aimer davantage cette île favorisée de la Providence, cette colonie de Bourbon que l'étranger aborde en la saluant par ces mots : On se croirait sur le sol de la France »<sup>25</sup>.*

Il s'agit donc avant tout d'un support pédagogique pour « *rester toujours bons chrétiens et bons Français !* »<sup>26</sup>. Les manuels reprennent la logique des emboîtements spatiaux qui courent de la famille jusqu'à la Nation. Cette démarche répond au souci pédagogique de partir du concret et du *pathos* pour aller vers une plus grande abstraction nécessaire à l'appréhension du national. C'est pourquoi, pour reprendre les termes d'Anne-Marie Thiesse, « *l'attachement à la France est censé être la transposition de l'attachement (...) pour son sol natal* »<sup>27</sup>. Cette logique est défendue par les plus grands universitaires comme Charles-Victor Langlois lorsqu'il évoque l'histoire de la Bretagne :

*« La France est une et indivisible, mais elle est composée de parties qui ont leur unité. (...) Nous avons tous une petite patrie dont nous aimons les paysages familiers, les costumes, les coutumes, l'accent, et dont nous sommes fiers. Aimer cette petite patrie, rien n'est plus légitime, rien n'est plus naturel, rien n'est plus propre à fortifier l'amour de la France, notre patrie commune.*

*La grande voix de la France, qui a toutes les inflexions depuis les plus douces jusqu'aux plus puissantes, est faite de voix distinctes, qui chantent à l'unisson. Chacune de nos vieilles provinces joue sa partie dans ce concert et contribue à l'harmonieuse perfection de l'ensemble »<sup>28</sup>.*

Pédagogie concrète s'il en est, de partir des représentations mentales et d'inscrire un sentiment national dans le cadre familial. Le local n'est pas une discipline, ni un savoir mais une approche pédagogique et surtout un esprit où l'affect côtoie une perception empreinte de tophophilie<sup>29</sup>. Le principe d'identification nationale est une constante malgré la reconnaissance d'un particularisme colonial qui demeure pour les auteurs peu original par rapport aux particularismes d'autres régions de la France métropolitaine. Dans la *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon*, la langue créole est ainsi comparée à d'autres patois régionaux où la singularité lexicale rappelle le mélange des populations de l'île :

*« Quelle langue parle-t-on à la Réunion ?*

---

<sup>25</sup> *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon ou de la Réunion*, Versailles, Beau, 1863, p. VIII.

<sup>26</sup> *Id.*

<sup>27</sup> Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>28</sup> Préface de Ch.-V. LANGLOIS *De l'Histoire de la Bretagne*, 1891, in Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France...*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>29</sup> Selon le géographe Yi-Fu Tuan, la tophophilie est une manifestation de l'amour des lieux. Elle inclut l'ensemble des liens affectifs développés par les humains pour les lieux. Ces sentiments peuvent être plus ou moins intenses. Ils sont de trois ordres principaux. Le premier est d'ordre esthétique, incluant le plaisir qu'un individu éprouve à la vision d'un paysage particulier, ou un sens de la beauté beaucoup plus intense éprouvé soudainement face à un panorama. Cette affection peut également être tactile et résulter d'un contact particulier avec l'air, l'eau ou la terre. Un autre de ces sentiments est beaucoup plus permanent et difficile à définir. C'est celui qui est éprouvé à l'égard d'un espace particulier en raison de la mémoire qui y est associée, comme la maison et les moyens d'existence tant domestiques qu'économiques qui y sont liés. Toujours selon Yi-Fu Tuan, lorsque la tophophilie se manifeste, il est certain que l'environnement ou le lieu en question est le berceau d'événements dont la charge émotionnelle est importante ou qui devient un symbole pour l'individu. Cf. Yi-Fu Tuan, *Topophilia : A study of Environmental Perception, Attitudes and Values*, Columbia University Press, 1974, pp. 92-128.

*La langue française est parlée correctement par ceux qui ont reçu une certaine éducation, plus ou moins par les autres, comprise par tous les habitants même par les immigrants qui sont dans le pays depuis quelques années. Les habitants qui n'ont pas reçu de l'éducation et les autres, par goût et dans la familiarité, parlent le créole, formé de français altéré, mêlé à une foule de termes de marine et d'expressions empruntées aux langages cafre, indien, malgache, etc.*

*C'est, comme on dirait en France, le patois du pays, et il varie selon la classe qui le parle. (...) Le patois créole est un langage imagé et naïf ; s'il n'est pas riche par le nombre des expressions, il l'est certainement par la variété des intonations, qui changent quelque fois du tout au tout la valeur du mot prononcé »<sup>30</sup>.*

Certains documents sont présentés d'ailleurs en langue créole dans le manuel. Malgré l'articulation revendiquée entre le local et le national, le découpage chronologique est plus centré sur les réalités de l'océan Indien que sur celles qui concernent la métropole. Si les archives restent muettes sur la réception de ce manuel, nous pouvons convenir que le public concerné devait très largement dépasser le seul cercle des élèves des écoles confessionnelles. Il s'agit plus d'un catéchisme patriotique que d'un manuel à vocation pédagogique pour les jeunes élèves.

En dehors de l'enseignement religieux, les érudits réunionnais, bien souvent autodidactes sur le sujet, tentent également de mettre « à la portée de tous une série de faits (...) connus que d'un petit nombre »<sup>31</sup>. Ces manuels « destiné[s] à la jeunesse du pays » semblent d'autant plus nécessaires que « l'histoire d'un pays s'apprend dans les écoles (...) [et que] celle de la Réunion n'est pas enseignée »<sup>32</sup>. Structuré chronologiquement autour des différents gouvernorats, les récits tentent à la fois de montrer la spécificité de l'île en expliquant « les revers ou les succès qui ont affaibli ou augmenté sa fortune »<sup>33</sup> et sa commune destinée avec la métropole. Cette littérature pédagogique et érudite s'est construite progressivement, de manière scientifique, s'appuyant sur une base documentaire élargie qui prend notamment en compte les archives administratives et les registres notariés. Le « vicomte de Rosamel, la comtesse de Drohojowska, Roy, Carayon, Billiard, Chrestien, Voiart, le frère Hiéronimo, Azéma, Focard, E. Trouette, Maillard, Lacaze et Elie Pajot »<sup>34</sup> ont ainsi marqué l'historiographie locale. Chaque étude présente un intérêt pour remettre « sur pied le squelette décharné »<sup>35</sup> de l'histoire de La Réunion et donne à lire une philosophie morale à vertu pédagogique. La distinction de l'origine des auteurs est également de plus en plus marquée au fil du temps. Elle permet de rendre compte de méthodes spécifiques entre d'un côté des récits reposant sur une analyse des archives métropolitaines et de l'autre, ceux reposant essentiellement sur l'érudition de personnalités réunionnaises. L'ouvrage collectif *L'île de La Réunion (Ancienne Île Bourbon)*, publié en 1925, établit de la sorte une distinction entre les auteurs créoles et ceux d'origine métropolitaine. L'ingénieur colonial Maillard, ayant fait toute sa carrière

---

<sup>30</sup> *Notice historique, géographique et religieuse sur l'île Bourbon ou de la Réunion, op. cit.*, p. 124.

<sup>31</sup> Histoire abrégée de l'île Bourbon depuis sa découverte jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire, Saint-Denis, Lahuppe, 1883, p. 1.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>35</sup> Georges AZEMA, *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, Paris, Plon, 1859, p. 2.

sur l'île de La Réunion, a pu ainsi publier des *Notes sur la Réunion*<sup>36</sup>, « avec une précision toute scientifique »<sup>37</sup>. D'autres, comme M.I. Guet<sup>38</sup>, grâce à l'appui des archives de la Marine ont pu dresser un tableau « avec beaucoup de netteté et de saveur »<sup>39</sup> de l'île Bourbon. Quelle que soit l'origine de l'auteur, l'articulation entre le local et le national reste pourtant de mise.

L'ouvrage de Georges Azéma, publié en 1859, est à cet égard significatif. Greffier de la Justice de Paix de Saint-Denis, conseiller municipal et membre de la Chambre consultative d'agriculture de l'île de La Réunion, ce notable entreprend son analyse par le biais des événements nationaux qui scandent « toutes les vicissitudes et tous les retours de fortune qu'a subi l'île Bourbon depuis sa fondation jusqu'à nos jours »<sup>40</sup>. Il appartient à l'une des plus anciennes familles de La Réunion puisque son ancêtre Jean-Baptiste Azéma serait arrivé dans les Mascareignes en 1732 et a été de manière éphémère gouverneur de Bourbon en 1745<sup>41</sup>. Cet honneur, qui lie l'histoire de la famille à celle de l'un des grands personnages de l'histoire des Mascareignes, est rappelé dans son ouvrage lorsqu'il mentionne que Jean-Baptiste Azéma aurait reçu l'épée de Labourdonnais qui depuis « a été religieusement conservée dans la famille (...) comme un des grands souvenirs de nos annales »<sup>42</sup>. Le possessif « nos » se comprend ainsi de manière indistincte entre le patrimoine de la famille Azéma et celui de l'ensemble des Réunionnais. La mémoire de l'île passe donc par celle de ses élites.

L'objectif de Georges Azéma est d'écrire une histoire totale de l'île Bourbon et non de proposer des esquisses d'histoires. La date choisie initialement pour indiquer les débuts de l'histoire de son île n'est pas anodine. L'auteur ouvre son récit avec la prise de possession de l'île par le *Saint-Louis* en 1643, ce qui pour notre propos inscrit l'histoire de Bourbon uniquement dans le champ de l'histoire de France à travers la compagnie royale des Indes orientales. Les aspects politiques et diplomatiques sont prépondérants dans une présentation chronologique qui reprend les changements de régime au niveau national et les nominations des différents gouverneurs de l'île. L'étude du milieu n'est abordée que pour justifier la prospérité de l'île, car « la nature semblait avoir isolé l'île Bourbon pour la préserver des maladies qui affligent tant d'autres contrées. Grâce à sa température douce, à son ciel étoilé, à ses brises rafraîchissantes, à la disposition de ses montagnes, à la pureté de ses eaux et à d'autres circonstances climatiques, elle était garantie des fléaux qui se transmettent par le contact ou par les influences atmosphériques »<sup>43</sup>. L'exotisme de conception romantique et le déterminisme géographique forgent ainsi le caractère de l'âme créole. Influencé par toute une génération de poètes<sup>44</sup> tels que Évariste de Parny<sup>45</sup>, Auguste

---

<sup>36</sup> A. MAILLARD, *Notes sur la Réunion*, Paris, Dentu, 1862.

<sup>37</sup> *L'île de La Réunion (Ancienne Ile Bourbon)*, Raphaël BARQUISSAU, Hippolyte FOUQUE, Hubert JACOB DE CORDEMOY, Marius-Ary LEBLOND, H. SICRE DE FONTBRUNE, MERWAERT (gouverneur) *op. cit.*, p. 34.

<sup>38</sup> M.I. GUET, *Les origines de l'île Bourbon et de la colonisation de Madagascar*, Paris, L. Baudoïn, 1885, 290 p.

<sup>39</sup> *L'île de La Réunion (Ancienne Ile Bourbon)*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>40</sup> Georges AZEMA, *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, Paris, Plon, 1859, p. 2

<sup>41</sup> Raoul LUCAS et Mario SERVIABLE, *Les gouverneurs de La Réunion – ancienne île Bourbon*, Saint-Denis, C.R.I., p. 48.

<sup>42</sup> Georges AZEMA, *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, *op. cit.* p. 69.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 320.

<sup>44</sup> Ces auteurs sont nés à La Réunion et l'ont célébrée même s'ils ont peu vécu sur l'île. Le déracinement semble être à l'origine de leur amour pour leur île natale ou s'avère tout au moins une source d'inspiration pour leur œuvre littéraire. Des pensions sont parfois accordées à ces hommes de lettres par le Conseil général de La Réunion permettant de récompenser leur travail mais aussi de revendiquer leurs origines créoles.



Lacaussade<sup>46</sup>, Charles-Marie Leconte de Lisle<sup>47</sup>, Octave Lacroix<sup>48</sup> ou Léon Dierx<sup>49</sup>, l'auteur met en évidence « *les facultés de l'esprit créole, naturellement souple et facile* »<sup>50</sup>. Mais si « *le créole fait tout avec enthousiasme, (...) il ne sait pas persévérer dans ce qu'il entreprend. C'est à cette disposition, qui tient à la nature de son tempérament, que l'on pourrait attribuer la non réussite de tout ce que l'on a jusqu'à ce jour tenté* »<sup>51</sup>. Dans un appendice l'auteur développe un argumentaire sur les attraits physiques de l'île où sont prises en compte la topographie, l'hydrologie, les variétés climatiques et la flore. Même si elle concède quelques contraintes naturelles, la description vante les mérites d'une île où chacun peut trouver son équilibre. En effet, « *il ressort de l'aspect général de nos climats, que celui qui n'aurait qu'à chercher son bien-être pourrait vivre à son gré dans une température toujours douce en faisant quelques kilomètres vers la mer ou vers la montagne, au vent ou sous le vent, selon les saisons. L'habitant peut choisir sa demeure dans le climat qui lui convient : l'hiver, près du rivage, où il ne sentira jamais le froid ; et l'été, en s'élevant sur les hauteurs, où il respirera un air frais et salubre, à l'abri des chaleurs excessives. Il peut même satisfaire ses goûts selon qu'il préfère un climat sec ou humide, le calme ou la brise* »<sup>52</sup>. Dans cette invitation baudelairienne au voyage, La Réunion n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté

L'ouvrage d'Élie Pajot, *Simple renseignements sur l'île Bourbon*<sup>53</sup>, en date de 1878, se présente différemment. Certes, l'histoire locale n'est perçue qu'à l'aune des grands changements politiques de l'histoire nationale (Compagnie des Indes, Révolution, Empire...), cependant les détails tendent à ancrer l'ouvrage dans une

<sup>45</sup> Né le 6 février 1753 à Saint-Paul, il quitte son île natale à l'âge de neuf ans. Il revient à Bourbon en 1773 et en 1783. Créole de souche (sa famille s'est installée sur l'île en 1698) il incarne une littérature exotique que ces voyages à l'Isle de France et à Pondichéry inspirent.

<sup>46</sup> Né le 8 février 1815 à Saint-Denis d'une affranchie et d'un noble de Guyenne, ce fils d'esclave est considéré comme un digne représentant « Franc Créole » en métropole. Cf. Ève Prosper, *Auguste Lacauassade. Un Franc-créole en France, le destin d'un fils d'esclave*, Saint-André, Océan Éditions, 2006, vol. 1.

<sup>47</sup> Né le 22 octobre 1818 à Saint-Paul, Leconte de Lisle ne vécut sur l'île de La Réunion que durant douze années. Pourtant, selon Marius et Ary Leblond, son génie et son patriotisme colonial lui furent inspirés par ce court séjour : « *La nature vierge de l'île où naquit Leconte de Lisle n'a pas seulement inspiré le poète, mais déterminé l'homme. Les années qu'il y passa furent surtout celles, malléables, de l'enfance et de l'adolescence où le sens pittoresque est à peine éveillé, où la nature elle-même, tout en agissant profondément sur les sens, ne parle guère encore au jeune être qu'un langage social, invite à goûter la liberté du plein air. Nous savons et l'on verra que Charles-Marie Leconte de Lisle et ses amis, familiers du rivage de la baie vaste de Saint-Paul, y songeaient moins à admirer la splendeur de « l'Éden » où débarquèrent leurs pères, qu'à y rêver, au large des horizons, de terres idéales, de pays de l'esprit dont ils seraient les Colombes, s'avançant dans leurs entretiens jusqu'aux questions les plus reculées, séduits par l'infini de la pensée humaine ; et avant tout la mer leur était, suivant le temps, un spectacle de mansuétude ou de violence* ». Les auteurs précisent plus loin « *Créole de sang, Leconte de Lisle est encore créole par le temps qu'il passa dans son pays. Il le quittait à l'âge de trois ans (1821) et y revenait après un séjour de sept ans en France. Son adolescence s'écoula tour à tour à Saint-Paul et à Saint-Denis. À dix-neuf ans, il repart pour la Bretagne (1837) et rentre à Bourbon en 1843. Il habite Saint-Denis de 1843 à 1845. Ce fut son dernier séjour dans la colonie. Ainsi les douze années passées dans son pays furent précisément celles de l'adolescence naïve et studieuse, et de la virilité laborieuse, inquiète et méditative* », Leblond Marius et Ary, *Leconte de Lisle, essai sur le génie créole*, Paris, Mercure de France, 1906.

<sup>48</sup> Il s'agit d'Octave Lacroix de Crespel (1827-1901), qui a été secrétaire de Sainte-Beuve (1851) et a collaboré à de nombreux journaux parmi lesquels *La Revue européenne* et *Le Moniteur Universel*. Il apparaît dans la liste alors qu'il est né à Égletons dans le Limousin.

<sup>49</sup> Né à Saint-Denis le 31 mars 1838, il vécut sur l'île de La Réunion jusqu'en 1860. Ce « Prince des poètes » déraciné, n'a eu de cesse de vanter les beautés de son île natale.

<sup>50</sup> Georges AZEMA, *Histoire de l'île Bourbon...*, op. cit., p. 319.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 319-320.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>53</sup> Élie PAJOT, *Simple renseignements sur l'île Bourbon*, Saint-Denis, Impr. Damotte, 1878, 244 p. Une réédition a été tirée à Paris en 1887.

vision mémorielle spécifique à l'île. L'« enquête » présente une vision élitaire, empreinte d'ego-histoire<sup>54</sup>, où les aspects anecdotiques<sup>55</sup> renvoient à l'imaginaire des premiers colons. Le conservatisme social<sup>56</sup> et la défense des intérêts du clergé sont des constantes et expliquent selon les termes de l'auteur que « *la pensée d'assimiler en tout les colonies à la France eut pu être permise à des débutants ; avec la marche du temps et un peu d'expérience elle ne serait que de l'impéritie au plus bas mot* »<sup>57</sup>. La période révolutionnaire est ainsi vilipendée, le gouvernement populaire et « *les agitations stériles qu'il avait entretenues* » font l'objet de vives critiques. C'est pourquoi, selon l'auteur, les « *colons* » ont accueilli « *favorablement le gouvernement fort et unitaire*<sup>58</sup> *qu'introduisait l'arrêté consulaire de février 1803* »<sup>59</sup>. Le refus de l'abolition de l'esclavage se justifie par le maintien des intérêts de l'aristocratie locale et la peur de l'effondrement d'une paix sociale que la ségrégation raciale tend à préserver. La révolte des esclaves à Saint-Leu en 1811<sup>60</sup> est ainsi présentée comme la volonté d'exterminer les « blancs » et leurs propriétés sous couvert d'une supposée bienveillance des Britanniques alors maîtres des lieux.

La personnalité d'Élie Pajot et ses origines donnent un éclairage sur sa vision de l'histoire de Bourbon. Même si les renseignements restent lacunaires, nous disposons d'un éloge de Léonce Ozoux<sup>61</sup> permettant de croquer quelques traits de l'homme public et de l'écrivain. Issu de la notabilité locale, Élie Pajot (1802-1887) a entretenu de nombreux liens avec Georges Azéma, puisque son père Jean-Baptiste Pajot était lié au père de ce dernier, à savoir Jean-François Azéma. En effet, tous deux ont été notamment membres de l'Assemblée coloniale et le père d'Élie Pajot a fait partie du mouvement Franc-Créole durant les années 1830. Élie Pajot a d'abord été premier adjoint à la mairie de Saint-Denis avant de remplacer en 1852 Candide Azéma (oncle de Georges) au poste de maire durant deux années. En qualité d'homme de lettres, il fait partie de la Société des Sciences et des Arts et à cet effet a participé à la rédaction de certains articles sur l'histoire de l'île Bourbon. Il fait ainsi paraître le résultat de ses travaux sur les anciens biens curiaux<sup>62</sup>, sur les plans de Saint-Denis<sup>63</sup> et sur Joseph Desbassyns<sup>64</sup> mais surtout il propose quelques bribes de son travail de synthèse dès

---

<sup>54</sup> Élie Pajot n'hésite pas à mentionner ses ancêtres Lagourgue ou Panon pour évoquer les conflits de propriété entre les premiers colons ou la création des différents « quartiers » de l'île, *ibid.*, pp. 104 ; 119 ; 139.

<sup>55</sup> Le solitaire ou « Dodo » par exemple, *ibid.*, p. 12.

<sup>56</sup> « Certes, il existait alors chez nous dans la population libre, comme il en existe en tout pays de ces individus déclassés, qui ne savent spéculer que sur l'anarchie et le crime : mais ils étaient en si petit nombre, et leur champ de recrutement était si restreint, qu'ils perdaient la majeure partie de leurs forces de nocuité. L'esclavage a du moins cet avantage qu'il n'y a pas de basse classe parmi les citoyens. La pensée générale de la société se pose et se maintient à un niveau élevé. Les maîtres sont des privilégiés, et constituent une sorte d'aristocratie : un instinct de conservation les porte à se soutenir mutuellement, et les rend ennemis des agitations politiques, qui pourraient déranger leur situation », *ibid.*, pp. 162-163.

<sup>57</sup> *Ibid.*, pp. 151-152.

<sup>58</sup> L'Assemblée coloniale a été supprimée par le décret du 13 pluviôse An XI (2 février 1803, cf. André SCHERER, « Histoire des institutions de la Réunion de 1815 à 1947 », in *Premier congrès de droit privé comparé Maurice-La Réunion*, Saint-Denis, 1965.

<sup>59</sup> Elie PAJOT, *Simple renseignements sur l'île Bourbon*, op. cit., p. 211.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>61</sup> Léonce OZOUX, « Élie Pajot », *Bulletin des Sciences et des Arts*, 2<sup>ème</sup> sem. 1921.

<sup>62</sup> Élie PAJOT, « Note sur la valeur des anciens biens curiaux au moment de leur vente », *Bulletin des Sciences et des Arts*, 1869.

<sup>63</sup> Élie PAJOT, « La ville de Saint-Denis et les différents plans de 1742 à 1854 », *Album d'Antoine Roussin*, t. IV.

<sup>64</sup> Élie PAJOT, « Le baron Joseph Desbassyns », *Album d'Antoine Roussin*, t. V. Il s'agit d'un des membres de sa famille puisqu'il est le petit-fils d'Ombeline Desbassyns.

1873 en publiant un aperçu chronologique global sur l'histoire de l'île<sup>65</sup>. Enfin, Élie Pajot est également l'auteur d'un récit de voyage sur la métropole (*Six mois en France*) publié en 1887 qui relate son départ de l'île en 1875 et son « tour » dans certains hauts lieux de la culture française. Il décrit dans cet ouvrage ses impressions sur la mère patrie, cette France « *qu'il voyait merveilleuse à travers tant de livres passés entre ses mains* »<sup>66</sup>, sentiment certainement entretenu par l'origine parisienne de son épouse.

Les publications suivantes ont présenté parfois un caractère fort original telle celle de Gilles-François Chrestien<sup>67</sup> organisée autour de « causeries » sur l'île de La Réunion. Une analyse rapide du sommaire indique la prétention de l'ouvrage. Il s'agit surtout d'évoquer, sous la forme d'un pointillisme peu ordonné, quelques événements de l'histoire politique (« Les Anglais à Saint-Paul, 1809 », « Prise de l'île, 1810 »<sup>68</sup>), de la toponymie (« Noms des quartiers<sup>69</sup>, histoire et légende »), des lettres (« Eugène Dayot », « Notice sur Bosse<sup>70</sup> »), des techniques (« Télégraphe électrique ») ou enfin de quelques héros créoles (« Une héroïne créole », Juliette Dodu) de la découverte de l'île jusqu'aux progrès les plus récents du monde moderne. Une lecture plus précise des différentes sections de l'ouvrage valide le titre retenu par l'auteur. La liberté de ton ainsi que le choix des sujets laissent de nouveau entrevoir une égo-histoire peu soucieuse de la réalité mais qui permet d'entrer dans un imaginaire colonial propre à l'auteur<sup>71</sup>. En ce sens, plus qu'une enquête scientifique, il s'agit plutôt de « causeries » à valeurs éducatives. Le point initial de tout commentaire est lié à un vécu sur l'île. Si l'histoire de la métropole interfère dans l'argumentation, cette dernière ne constitue en aucun cas le cœur du sujet. L'auteur a donc procédé à une décentration qui met en évidence une certaine représentation locale de l'histoire de la colonie dans laquelle transparaît une fierté à l'égard des héros de l'île. Leur histoire éducatrice établit une norme morale qu'il convient d'imiter. Juliette Dodu, dont les actes sont relatés avec effusion, est ainsi comparée à une Jeanne d'Arc réunionnaise. De même « *que la vierge de Domrémy assise à l'ombre de l'arbre des fées, sur la côte du Bois-Chenu, solitaire et rêveuse au récit des malheurs de la France, songe à voler au secours du roi, son gentil Dauphin, la vierge créole, anxieuse et malheureuse des désastres de la patrie, bondit à la vue d'une dépêche. C'était l'avis transmis par l'État-major prussien, établi à Orléans, au prince Frédéric-Charles à Pithiviers, lui indiquant la position d'un corps français en marche sur Gien. Les manœuvres des Prussiens tendaient à envelopper le corps d'armée compromis, et à le rejeter sur Orléans, occupé par eux* »<sup>72</sup>. D'Orléans à Pithiviers, de Jeanne d'Arc à Juliette Dodu, de la « vierge de Domrémy » à la « vierge créole », les malheurs de la France permettent la geste guerrière d'héroïnes ayant une

---

<sup>65</sup> Élie PAJOT, « Aperçu chronologique sur l'île de La Réunion depuis sa découverte jusqu'à l'arrivée de M. Decaen en 1803 », in *Annuaire de l'île de La Réunion*, 1873.

<sup>66</sup> Léonce OZOUX, « Élie Pajot », *op. cit.*

<sup>67</sup> Gilles-François CHRESTIEN, *Causeries historiques sur l'île de la Réunion*, Paris, Challamel, 1881.

<sup>68</sup> Afin de contextualiser les événements cités, cf. Prosper ÈVE, « Bilan de la présence anglaise à La Réunion de 1810 à 1815 », in *Revue Historique de l'océan Indien*, n° 8.

<sup>69</sup> D'un point de vue historique, il s'agit des « écarts agglomérés » pour reprendre les termes de Jean-Michel JAUZE, in « L'urbanisation de l'île de la Réunion : évolution et modèles de villes », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 42, n° 116, 1998, p. 218.

<sup>70</sup> Il s'agit de Vincent Bosse, né le 15 mai 1809 à Saint-Denis et encore en vie au moment de la publication de l'ouvrage de Gilles-François Chrestien. Nommé Vice-Amiral en 1868, Vincent Bosse a notamment participé à de nombreuses opérations d'exploration en Afrique occidentale et de pacification dans l'océan Indien (les Comores durant les années 1840), cf. Michel VERGUIN, Mario SERVIABLE (dir.), *Dictionnaire biographique de la Réunion*, Saint Denis, Clip/ARS Terres Créoles, tome 2, 1995, pp. 37-38.

<sup>71</sup> L'épisode de l'abolition de l'esclavage est ainsi à peine abordé dans l'ouvrage (p. 227).

<sup>72</sup> Gilles-François CHRESTIEN, *Causeries historiques sur l'île de la Réunion*, *op. cit.*, p. 307.

forte symbolique patriotique.

Que ce soit l'ouvrage de Georges Azéma, d'Élie Pajot ou encore celui de Gilles-François Chrestien, les analyses témoignent d'une certaine subjectivité et d'une volonté de proposer un mémorial, certes érudit, mais anecdotique et discutable compte-tenu de l'absence totale de méthode scientifique. Les sources sont rarement citées et ne font l'objet d'aucune analyse critique. Georges Azéma s'est reposé par exemple sur les documents laissés par sa famille tout en les croisant avec les registres du conseil provincial et du conseil supérieur ainsi que des récits de voyages dont il ne mentionne que très rarement l'origine. Quand les sources sont proposées, elles apparaissent trop souvent lacunaires. La tradition orale comble parfois les blancs des récits notamment pour évoquer les phénomènes naturels sur l'île. L'argumentation téléologique permet d'interpréter les événements ou les faits en fonction de la vision coloniale que les auteurs veulent imposer. Plus que d'études, il s'agit donc de chroniques historiques où le point de vue des auteurs est palpable. Les stéréotypes s'accroissent et se transmettent d'une publication à l'autre permettant une affirmation de la spécificité réunionnaise ou tout au moins de celle de ses élites. Outre une présentation paradisiaque de la nature<sup>73</sup>, l'ancestralité et l'unité des origines définissent un mythe fondateur pour la communauté créole. La macule des origines liée au métissage est ainsi cachée pour établir dans l'île un noyau de population française. La colonisation initiale se transforme en épopée et les premiers colons en promoteurs et défenseurs d'un « Éden blanc ». Leur vision sociale s'appuie sur l'opposition entre le « Nous » (notabilité créole) et les « autres », les Petits blancs et les hommes de couleur dont les destins parfois croisés s'articulent autour de l'idée d'une déchéance<sup>74</sup>, voire parfois d'une dégénération de la race<sup>75</sup>. La grandeur d'âme ou la solidarité des élites créoles sont des thèmes récurrents permettant également de structurer un imaginaire et des caractéristiques identitaires propres à une certaine créolité d'origine pourtant peu mentionnée explicitement. Ces ouvrages, pourtant fondateurs dans la construction d'un imaginaire réunionnais, ne peuvent être considérés comme le résultat d'une démarche scientifique ou tout au moins objective. Les auteurs ne s'en cachent pas puisqu'ils proposent de *Simple renseignements*<sup>76</sup> ou *Causeries* pour mieux asseoir culturellement une identité spécifique et une stabilité sociale qu'ils revendiquent de tout cœur. Il s'agit donc d'une histoire par le haut, d'un laboratoire de la mémoire des élites réunionnaises

---

<sup>73</sup> « *Cauche, l'un des passagers du Saint-Alexis, capitaine Gaubert, venu à Mascareigne en juin 1638, rapporte que cette île est inhabitée et abonde en gibiers et en fruits ; on y voit une grande quantité de poisson et de tortues. Les rivières sont si poissonneuses qu'au dire des voyageurs Duquêne et Dellon, visitant la colonie en 1668 : "La grande quantité de poissons fait chanceler ceux qui passent ces rivières à gué ; que pour les traverser à pied on est obligé de s'appuyer sur un bâton pour ne pas choir par le nombre et la quantité de ces poissons que l'on prend à la main, sans avoir besoin de lignes ni de filets. Les gibiers sont en telle abondance, qu'il ne faut ni fusil, ni poudre, ni plomb, mais seulement une simple houssine pour les prendre* », *ibid.* p. 13 ; « *La salubrité du climat de Bourbon était devenue proverbiale parmi les voyageurs ; ils se plaisaient à qualifier cette île fortunée des noms d'Éden, de paradis terrestre* », in *Histoire abrégée de l'île Bourbon depuis sa découverte jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire*, Saint-Denis, Lahuppe, 1883, p. 15.

<sup>74</sup> Cette vision a été analysée par Alexandre BOURQUIN pour les Petits blancs que « *la société (...) considère comme les fils abâtardis des premiers habitants* », in *Histoire des Petits Blancs de la Réunion*, Paris, Karthala, 2005, p. 37.

<sup>75</sup> « Les créoles [Petits blancs] seraient donc vaniteux, entêtés, paresseux, voleurs. Leur blancheur est douteuse, l'atmosphère enfumée semble avoir boucané leur teint ! Ils s'éloignent totalement de l'état de nature, jusqu'à sombrer dans la bestialité. De fruit doré de la création, ils chutent dans les affres de l'existence. Désormais, aux yeux des contemporains, les Petits-Blancs présentent tous les symptômes d'une race dégénérée, déçue », *id.*

<sup>76</sup> Selon Corinne MASSON, « l'emploi de l'adjectif "simples" renforce d'autant plus cette idée de demeurer en-deçà d'un ouvrage de synthèse sur l'histoire de La Réunion », *op. cit.*, p. 27.

qui se situe dans l'entre-deux du national et du colonial<sup>77</sup>. Garants de l'un et de l'autre, ces notables-érudits proposent une grille d'interprétation permettant d'articuler l'appartenance à la Nation et la reconnaissance d'un particularisme réunionnais<sup>78</sup>.

La recherche d'une certaine objectivité historique est pourtant revendiquée par de nouveaux auteurs qui délaissent le credo « localiste » d'une conception de l'histoire égocentrée et « mythogène », pour mieux s'inscrire dans une démarche patriotique et nationale où la volonté assimilatrice devient une constante dans l'analyse. C'est notamment le cas de l'*Histoire abrégée de l'île Bourbon*, éditée en 1883<sup>79</sup> par un professeur d'histoire. Le statut de l'auteur permet de justifier une nouvelle herméneutique où la providence s'efface progressivement au profit d'une rigueur scientifique revendiquée. Dans cet ouvrage, fondé sur de nouvelles recherches archivistiques, les thèmes évoluent et servent d'exemples à une instruction que l'auteur souhaite à la fois historique et civique. Le bien-fondé des revendications réunionnaises devient le leitmotiv principal d'un récit qui se veut édifiant puisqu'il conduit à la vertu patriotique. Les initiatives locales montrent parfois un esprit frondeur mais s'inscrivent, la plupart du temps, dans une volonté de porter à la connaissance de tous le rôle joué par La Réunion durant les événements majeurs de l'histoire de France. Tel est le cas des débuts de la Révolution française que l'auteur présente aux élèves comme une phase d'émancipation pour les Réunionnais puisque « *les îles-sœurs voulurent avoir comme la métropole leur Assemblée générale* »<sup>80</sup> et que cette dernière « *s'établit sur le pied de l'indépendance* »<sup>81</sup>. La liberté acquise par les colons présente selon ce manuel toutes les vertus propres aux habitants de l'île dont les représentants<sup>82</sup> sont décrits comme des modèles de sagesse permettant de préserver « *le pays des horreurs de la Révolution* »<sup>83</sup>. En ce sens, le modèle réunionnais « *eut la louable réserve de ne pas singer les excentricités sanguinaires de la Convention* »<sup>84</sup>. Le refus d'entériner le principe de l'abolition de l'esclavage, pourtant décrété le 4 février 1794, dénote cet esprit frondeur même si l'auteur aborde à peine cette question pourtant cruciale pour

---

<sup>77</sup> Selon une transposition développée par Thierry GASNIER, « Le local. Une et indivisible », in *Les Lieux de mémoire*, ss.-dir. Pierre NORA, Paris, Gallimard, « Quatro », 1997, tome 3, p. 3443.

<sup>78</sup> De manière congruente, il convient de replacer ces publications dans le développement conjoint de la statuaire, de la création de mausolées et de musées spécifiques à La Réunion. Les espaces publics commencent ainsi à se peupler des gloires réunionnaises et de leur mémoire. C'est notamment le cas sous le gouvernement d'Hubert Delisle (1852-1858), premier gouverneur d'origine réunionnais à être nommé à ce poste et qui fut accueilli par Élie Pajot, alors maire-adjoint de Saint-Denis, à son arrivée. Hubert Delisle inaugure ainsi la statue de Mahé de La Bourdonnais en 1856, le mausolée des Français sur le site de la Redoute en 1857 et le Museum d'histoire naturelle en 1855. Ces événements participent à un processus de patrimonialisation bien avant la sédimentation du patrimoine local sous la Troisième République.

<sup>79</sup> Le titre complet est : *Histoire abrégée de l'île Bourbon depuis sa découverte jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire*, Saint-Denis, Lahuppe, 1883.

<sup>80</sup> « L'élaboration d'une constitution insulaire sur le modèle de la Constitution française de 1791 reste la tâche prioritaire des assemblées coloniales. Elle est préparée par le commissaire civil Tirol assisté des habitants, et se concrétise dans les "bases" de février 1793 qui tiennent compte des spécificités réunionnaises pour définir un régime consacrant à la fois la liberté nouvelle de la colonie en matière législative et son appartenance étroite à l'ensemble métropolitain », in Yvan COMBEAU, Prosper ÈVE, Sudel FUMA, Edmond MAESTRI, *Histoire de La Réunion de la colonie à la région*, Paris, Nathan-VUEF, 2002, p. 11.

<sup>81</sup> *Histoire abrégée de l'île Bourbon depuis sa découverte jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire*, op. cit., pp. 87-88.

<sup>82</sup> Des clubs politiques s'opposent entre factions révolutionnaires (la « Société des amis de la liberté et de l'égalité » à Saint-Pierre et la « Société des vrais patriotes français » à Saint-Denis) et contre-révolutionnaire (la « Société des amis de l'ordre »).

<sup>83</sup> *Histoire abrégée de l'île Bourbon depuis sa découverte jusqu'en 1880 par un professeur d'histoire*, op. cit., pp. 87-88.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 90.

comprendre l'essoufflement de l'élan révolutionnaire à La Réunion.

*A contrario*, cette volonté de se démarquer de la métropole devient caduque lorsque cette dernière est en danger. Les pages sur la guerre de 1870 rappellent ainsi aux lecteurs les vertus du devoir patriotique : « *Les désastres de la mère patrie touchèrent profondément les cœurs si français de la jeunesse créole. Nombre de jeunes gens s'enrôlèrent volontairement et allèrent porter au sein de la France le noble exemple du patriotisme et du dévouement. Quelques-uns arrosèrent de leur sang le sol de la patrie ; d'autres méritèrent d'être cités dans les ordres du jour* »<sup>85</sup>. Par la grâce de ce sacrifice, le manuel s'achève sur l'assimilation pleine et entière de l'île aux destinées de la métropole en revendiquant une « *émancipation politique, une assimilation à la métropole, une autonomie administrative, des droits pour la colonie de choisir librement ses mandataires, d'élire son Conseil général* »<sup>86</sup>.

Publiée dans le contexte d'édification de l'École républicaine et du renforcement de l'expansionnisme colonial, cette *Histoire abrégée de l'île Bourbon* entérine le principe d'une appartenance nationale qui s'inscrit dans le partage de valeurs et d'une histoire communes. La Réunion étant désormais intégrée à la destinée nationale, le manuel conclut ainsi en appendice sur le principe de la mission civilisatrice à Madagascar au moment même où se font jour les projets d'interventions militaires sur la Grande île. S'il convient de nuancer les effets de génération<sup>87</sup>, nous pouvons cependant constater que cette littérature *pro patria* a servi de substrat culturel pour de nombreux Réunionnais investis par la suite dans la société civile et la vie politique. À l'aune de leur acculturation patriotique se mesure le choc engendré par la Grande Guerre et la redéfinition des principes établissant l'amour de la petite patrie au détriment de la grande. À la construction d'une mémoire locale s'articule désormais une didactique localiste dont les finalités identitaires ne sont pas absentes notamment au sein de l'école réunionnaise.

### III. ... À UNE RHÉTORIQUE LOCALISTE.

L'immédiat après-guerre constitue une rupture de premier plan car selon les termes de Mona Ozouf, « *la tragédie a définitivement rassuré sur les tentations centrifuges des Français. (...) Est-ce la mémoire de ces morts pour la grande patrie qui permet désormais de cultiver sans remords l'amour de la petite ? Ou est-ce l'horreur de la tragédie (...) qui incline (...) à la méfiance, voire au dégoût, pour le discours patriotique des politiciens et à la tendresse pour les traditions pacifiques des petites patries ?* »<sup>88</sup> La Grande Guerre entre ainsi dans les programmes d'histoire de l'école dès juin 1918 et le Nouveau Plan d'études de 1923 entérine cette volonté d'une approche immédiate de l'événement<sup>89</sup>.

Au-delà des matières d'enseignement, les élèves sont également influencés par les discours produits par le système éducatif. Les lycéens de Leconte de Lisle sont ainsi les spectateurs privilégiés d'une nouvelle rhétorique, qui tout en maintenant une

---

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>87</sup> Cf. Michel WINOCK, *L'effet de génération. Une brève histoire des intellectuels français*, Paris, Éditions Thierry Marchaise, 2011.

<sup>88</sup> Préface de Mona OZOUF in Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, *op. cit.*, pp. 12-13.

<sup>89</sup> Cf. Brigitte DANCEL, « Enseigner l'histoire de la Grande Guerre et commémorer l'Armistice du 11 novembre à l'école primaire », *Carrefours de l'éducation*, 2002/1 n° 13, pp. 18-49.

certaine dévotion pour le national entérine les souffrances d'une guerre menée patriotiquement. Henri Foucque est ainsi persuadé que « *les barbares ont été vaincus et tout danger de voir notre vieille civilisation ruinée et démolie par les armes étrangères comme l'ont été nos villages et nos cathédrales du Nord et de l'Est, est pour longtemps écarté* »<sup>90</sup>. Cependant, « *les canons et les explosifs ne sont pas seuls à faire crouler les constructions humaines. Songez que la guerre, pendant cinq ans, a secoué l'Univers ; que, dans le grand bouleversement général des choses et des gens, les esprits n'ont point été épargnés* »<sup>91</sup>. Certes, il fallait sauver la patrie, cette pensée unique a permis de tenir « *la barre de direction des âmes* »<sup>92</sup>, car « *les grands coups de fouet de la tempête ne permettaient pas les défaillances ni les lâchetés* »<sup>93</sup>.

Cependant Henri Foucque rappelle « *que l'on ne débride pas impunément les instincts de violence que la civilisation tient péniblement enchaînés au fond de nous : que l'on ne fait pas impunément souffler sur le monde le vent de laideur et de crime ; que la guerre, si sainte soit-elle, traîne toujours derrière elle son hideux cortège de plaies morales* »<sup>94</sup>. Cette violence extrême que les historiens comparent désormais à une « brutalisation » des sociétés, peut avoir pour conséquence d'avilir les consciences humaines où « *germent les lépreuses végétations : appétits des plaisirs vulgaires et immédiats, dérèglement, goût du luxe, paresse... Et toujours elle a pour effet la rupture de cet équilibre général de la conscience nationale qui est la seule garantie de la vie et du travail en commun dans la société* »<sup>95</sup>. Cette réflexion d'Henri Foucque à la proclamation des prix des élèves du lycée de Saint-Denis le 14 août 1920 dénote un nouvel état d'esprit où le poids des souffrances de guerre influence donc même *les âmes honnêtes*. Certes, la guerre contre les *barbares* était nécessaire et a permis de sauver *notre vieille civilisation* ; cependant, le *mystère de la douleur et de la mort* provoque une rupture dans la *conscience nationale*. Olivier Loubes analyse cette évolution identitaire comme le signe d'un désenchantement national :

« *La période 1914-1940 peut alors à bon droit être vue comme l'histoire d'un désenchantement, celui de la France nationale qui avait succédé, au moment de la Révolution française, à la France royale. Initiée par le deuil collectif d'une mort de masse, la crise de désacralisation de la patrie après 1918 apparaît ainsi être plutôt le lieu d'un entre-deux-France, d'une mue essentielle de l'imaginaire politique, que d'un entre-deux-guerres, simple pause inquiète entre deux conflits* »<sup>96</sup>.

La valorisation de la petite patrie devient désormais une forme de catharsis post-traumatique. Les sentiments se reportent dès lors sur le milieu réunionnais dont les attraits suscitent un nouvel intérêt. Le gouverneur de La Réunion, Jules Repiquet ne s'y trompe pas lorsqu'il préconise en 1927 aux jeunes lycéens de parcourir leur île durant les vacances car « *tout à la Réunion ne vous porte-t-il pas à suivre ce conseil, à goûter le charme captivant des attraits dont votre île est parée. (...) Allez à la découverte. Parcourez votre pays pour le bien connaître et ainsi l'aimer mieux encore* »<sup>97</sup>. Les

<sup>90</sup> Discours de M. H. Foucque à la proclamation des prix faite aux élèves du Lycée le 14 août 1920, Saint-Denis, Impr. Centrale Albert Dubourg, 1920, pp. 3-4., A.D.R. PB 50.

<sup>91</sup> Id.

<sup>92</sup> Id.

<sup>93</sup> Id.

<sup>94</sup> Id.

<sup>95</sup> Id.

<sup>96</sup> Olivier LOUBES, *L'école et la patrie. Histoire d'un désenchantement, 1914-1940*, op. cit., p. 11.

<sup>97</sup> Discours du gouverneur Jules Repiquet le 31 juillet 1927 à la distribution solennelle des prix du lycée

lycéens pourront y découvrir « *ce fond d'histoire sans lequel un pays, si beau soit-il, serait vide de substance spirituelle, incapable de susciter l'éveil du sentiment de l'émoi intime du cœur. Vous y écouterez le passé pour appliquer judicieusement au présent la somme d'expérience qu'il vous a laissée* »<sup>98</sup>.

L'élan identitaire se nourrit ainsi des richesses de l'île tant il est vrai que « *tout concourt à cette empreinte du Pays natal sur le sentiment. Plus que partout ailleurs peut-être la théorie de l'influence du milieu sur l'esprit trouve ici sa justification* »<sup>99</sup>. S'agit-il pour autant de renier la grande patrie et d'asseoir le principe d'appartenance nationale sur les spécificités du pays natal ? L'analyse des discours semble réfuter cette thèse. D'ailleurs le gouverneur de La Réunion s'empresse d'ajouter que « *Barrès a pu écrire avec quelle vérité ! "En France on respire partout de l'histoire". Ceci est vrai de notre petite France des Tropiques, La Réunion palpite depuis trois siècles de vie française* »<sup>100</sup>. L'histoire locale n'est donc tenue pour signifiante que dans le cadre d'une histoire nationale, dont elle constitue la quintessence, pour reprendre les termes d'Anne-Marie Thiesse :

*« On pourrait s'interroger sur l'intérêt de présenter une histoire locale à laquelle est déniée toute autonomie. Mais, et c'est le corollaire constant de cette présentation de l'histoire locale qui l'ampute de tout ce qui ne relève pas du national, l'histoire de la petite patrie est donnée comme quintessence de l'histoire de France. Le principe de construction de la Nation en poupées gigognes fait de chaque petite patrie l'idéale miniature de la France »*<sup>101</sup>.

L'identité française se comprend ainsi comme une « *mosaïque merveilleuse* »<sup>102</sup>. La diversité des territoires est source de richesse car elle n'est pas un éparpillement dans la différence et l'unité de la Nation est affirmée dans la diversité de ses petites patries. Selon ce principe, la singularité de La Réunion ne l'empêche pas d'être intégrée au national. Comme le souligne de nouveau et avec force Anne-Marie Thiesse, la différence n'implique pas l'opposition mais plutôt l'intégration car « *célébrer le local et souligner sa place comme fondement premier du national, c'est affirmer l'ancre républicain de la Nation dans le soubassement populaire, donner une image harmonieuse et complémentaire des diversités sociales qui sont rabattues, par une transposition elliptique, sur la représentation territoriale* »<sup>103</sup>.

On peut cependant s'interroger sur l'épithète « petite » associé à la notion de patrie. Ceci peut sembler de prime abord paradoxal si on considère le national et le local comme solidaires et non comme une négation des identités particulières. Renvoyant à un territoire de « taille inférieure », dont l'intensité et donc la valeur restent faibles, l'expression peut toutefois prendre une valeur affective et donc positive. La petite patrie est ainsi « *un espace aimable et protecteur, intermédiaire entre la famille et la société, au sein duquel l'individu s'épanouit et se développe. (...) L'amour de la petite patrie est déclaré naturel, comme celui de l'enfant pour la mère, à la différence de l'amour de la grande patrie qui ne saurait résulter que d'une éducation*

---

Leconte de Lisle, Saint-Denis, Impr. Drouhet, 1927, p. 24.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>101</sup> Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France...*, op. cit., p. 60.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 5.



civique »<sup>104</sup>. On dénote désormais une transposition plus maternelle et pacifique car « *cette patrie-ci, terre recluse entre ses haies, ne demande pas à ses enfants de mourir pour elle, mais seulement de vivre au plus près de ses chemins cent fois parcourus, de ses visages familiers – ceux que les hasards de l'existence vous font retrouver et saluer d'un "c'est un pays à moi" – de ses usages, de son idiome. La petite patrie est un giron où se blottir* »<sup>105</sup>.

Les sentiments patriotiques au sein de l'institution scolaire renvoient ainsi aux principes complexes d'identification à la Nation. Ces derniers se comprennent avant tout à l'échelle de l'identité des personnes et mobilisent comme nous l'avons déjà indiqué par ailleurs, les deux critères fondamentaux que détaille Paul Ricoeur<sup>106</sup> à l'aide des notions de « mêmété » et d'ipséité. La première implique que les membres de la petite patrie présentent les mêmes caractères et les reconnaissent en opposition à celle de la grande. Selon cette logique, la petite patrie existe parce que les Réunionnais possèdent des caractéristiques qui permettent de les distinguer des autres membres de la Nation française<sup>107</sup>. En revanche, la seconde notion renvoie à la conscience de soi. Ce qui fait que les Réunionnais, par des caractères strictement personnels, sont non réductibles aux caractéristiques de la grande patrie. Elle détermine une certaine continuité dans le temps qui s'organise autour d'une mémoire commune, ce qui suppose un héritage passé qu'il convient d'honorer. La conscience d'appartenir à la communauté créole et à la Nation française implique donc de revendiquer la même origine et de faire preuve d'une certaine permanence à travers l'Histoire.

La publication, en 1909, du premier manuel d'histoire à vocation pédagogique entérine ce principe<sup>108</sup>. Rédigé par Paul Hermann<sup>109</sup>, il est conçu pour les élèves des cours moyen et supérieur de l'enseignement primaire. Le chef de service de l'instruction publique s'empresse de le recommander aux instituteurs de l'île car « *il vient combler une lacune importante* » pour respecter les programmes coloniaux qui « *comportent des interrogations aux divers examens sur l'histoire et la géographie locale* »<sup>110</sup>.

L'histoire est déclinée à l'aune de la politique menée par les gouverneurs de l'île et plus seulement par rapport aux grands événements nationaux. Les vingt-huit pages consacrées à la discipline intègrent cependant des césures chronologiques et une approche cartographique européen-centrées. Cet ouvrage a marqué de nombreuses générations de Réunionnais<sup>111</sup> comme en témoigne Marie-Laure Payet lorsqu'elle

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>105</sup> Préface de Mona OZOUF in Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, op. cit., p. 5.

<sup>106</sup> Paul RICOEUR, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil « Points », 1996.

<sup>107</sup> Gérard NOIRIEL, *À quoi sert « l'identité nationale » ?*, Marseille, Éditions AGONE, Collection « Passé & Présent », 2007.

<sup>108</sup> Paul HERMANN, *Histoire et Géographie de l'île de la Réunion cours moyen*, Paris, Ch. Delagrave, 1909.

<sup>109</sup> Né le 25 juillet 1878 à Saint-Pierre, Paul Hermann a été instituteur dans de nombreuses communes de l'île après ses études à l'École normale sur Saint-Denis. Reconnu par ses pairs, il reçoit les Palmes académiques et la Médaille d'argent des instituteurs. Ses publications s'inscrivent dans l'application de nouveaux programmes (1903 et 1923) qui prennent en compte la dimension locale de l'enseignement. Grâce au soutien du gouverneur Camille Guy, agrégé en Histoire, ses publications vont connaître un vif succès. Une école primaire porte son nom aujourd'hui dans la commune des Avirons à La Réunion.

<sup>110</sup> « Histoire et géographie de La Réunion », in *Bulletin de l'enseignement primaire de l'île de La Réunion*, mai-juin 1909.

<sup>111</sup> Son manuel a connu cinq éditions successives jusqu'en 1931. Il faut attendre 1954 pour que deux nouveaux manuels paraissent sur l'histoire et la géographie locales. Cf. Maxime PLANTE, *Géographie de La Réunion à l'usage*

indique dans ses mémoires que « *le seul livre dans lequel [elle étudiait] volontiers était un tout petit ouvrage sur l'histoire et la géographie de l'île écrit par un homme éminent par son savoir : Paul Hermann. Malheureusement, à l'époque, la connaissance du pays n'était enseignée que comme une discipline annexe. N'étions-nous pas Français d'abord ? Aussi, son contenu bien qu'intéressant ne pouvait satisfaire toutes les curiosités que [sa mère] avait su éveiller [en elle] au cours de [leurs] veillées* »<sup>112</sup>. Au-delà de l'admiration ressentie pour l'auteur et sa curiosité plus prononcée pour le national, Marie-Laure Payet témoigne des réticences ou plus simplement de l'inertie des maîtres pour appliquer les consignes ministérielles sur l'enseignement du local. En effet, si les travaux de Pierre Portet nous rappellent dès 1903 que l'histoire locale est considérée comme une aide à la compréhension de l'histoire nationale et comme un moyen « *de mieux connaître le milieu dans lequel vit l'élève* »<sup>113</sup>, un rapport de 1910 rédigé par André Berget, chef de service de l'Instruction Publique, dénonce une certaine incurie dans ce domaine de la part des instituteurs. Leur enseignement historique « *traîne lamentablement dans le pré moyen-âge et aux alentours de la guerre de Cent ans pour ne jamais arriver aux époques seules importantes pour ce pays, celles où La Réunion entre dans l'histoire et reçoit le contrecoup des événements de la métropole. [...] Leur enseignement suit servilement le texte des livres édités pour les écoles d'un autre hémisphère au lieu de le dominer et de le transformer pour l'adapter aux conditions et besoins spéciaux de la petite patrie bourbonnaise et de la vaste région sud-africaine et indonésienne* »<sup>114</sup>. La complexité notionnelle de certaines approches explique peut-être cette désaffection pour l'enseignement du local.

Paul Hermann réédite son manuel en 1924<sup>115</sup> sous une forme plus adaptée aux élèves des petites classes. Plus qu'une simplification, on peut percevoir une approche beaucoup plus décentrée des contingences de l'histoire nationale. C'est désormais l'île qui est mise à l'honneur à travers ses richesses naturelles harmonieusement mises en valeur. À l'âge du gibier, du café, du girofle et de la canne à sucre succède celui de la vanille, du chouchou<sup>116</sup> et des parfums. Les cours de géographie s'inscrivent rapidement dans une approche mémorielle décentrée, avec un jeu de questions-réponses où la finalité moralisatrice est une constante. Autour des interrogations sur l'origine des élèves et la réalité d'une spécificité réunionnaise, les commentaires témoignent d'une certaine fierté entretenue par le culte des grands hommes<sup>117</sup>.

*« Quel est votre pays ? Mon pays est la Réunion, l'ancienne île Bourbon.*

*Qu'est-ce que la Réunion ? La Réunion est une petite île que ses enfants ont faite illustre.*

*En êtes-vous fiers ? Je suis fier d'être né où naquirent Joseph Hubert, Lislet*

*des écoles primaires*, Paris, F. Nathan. ; Eugène SOURIS, *Histoire abrégée de l'île de La Réunion*, Saint-Denis, Cazal, 1954.

<sup>112</sup> Marie-Laure PAYET, *Entre deux souvenirs*, Saint-Denis, Azalées Éditions, 1993, p. 53. L'importance de la culture nationale transmise par la famille est une thématique peu étudiée. L'absence de sources ou tout au moins leur difficile récolement explique sûrement cette lacune. Rappelons que ce que Mona Ozouf dit de sa grand-mère, paysanne bretonne qui ne fréquenta jamais l'école parce qu'elle avait déjà dix ans au moment de la loi Ferry sur l'obligation scolaire : « *Si la France avait une existence à la maison, c'était grâce à elle* », in Mona OZOUF, *Composition française. Retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard, 2009, p. 70.

<sup>113</sup> Pierre PORTET, « Notes sur l'enseignement de l'histoire de la Réunion... », *op. cit.*

<sup>114</sup> Id.

<sup>115</sup> Paul HERMANN, *La Réunion au Cours élémentaire*, La Chapelle-Montligeon, 1924.

<sup>116</sup> Il s'agit de la christophine.

<sup>117</sup> Paul HERMANN, *La Réunion au Cours élémentaire*, *op. cit.*, p. 3.

Geoffroy<sup>118</sup>, Leconte de Lisle, l'amiral Bouvet<sup>119</sup>, Juliette Dodu, Roland Garros ».

L'intégration de La Réunion aux espaces limitrophes n'est pas oubliée et permet de défendre les valeurs du colonialisme. La Grande île est l'objet de toutes les attentions et permet par comparaison d'exprimer un sentiment de supériorité par rapport aux populations malgaches afin de justifier la colonisation.

« *Puisque Madagascar nous prend l'élite de nos travailleurs, artisans, préparateurs de vanille, employés d'usines et de cultures et autres, ne devrait-il pas nous donner des bras pour nos champs ?*<sup>120</sup> *Notre agriculture vient enfin d'avoir satisfaction ; nous venons de recevoir des Malgaches de Fort-Dauphin* ».

Influencé par l'actualité récente de son île, Paul Hermann fait référence au recrutement d'engagés Antandroys, ethnie du Sud de Madagascar, dont les médias retranscrivent les péripéties liées à leur installation et surtout les débats d'opinion sur leur utilité. Quatre convois d'Antandroys partent effectivement entre 1922 et 1927 afin de fournir des travailleurs engagés à La Réunion. Cette situation est paradoxale car Madagascar manque de main-d'œuvre, mais la soif de travailleurs est grande à La Réunion, qui recherche des engagés pouvant être payés à moindre coût. Les tractations et les arguments de La Réunion révèlent alors un engagisme qui s'apparente au rétablissement d'une forme de traite, pour reprendre les propos de Mireille Tonner<sup>121</sup>. Les préjugés raciaux s'inscrivent dans un contexte de mission civilisatrice où la supériorité des Réunionnais sur les Malgaches est une antienne très largement partagée. Ils sont considérés dans l'ensemble comme des sauvages à l'âme simpliste, au demeurant fort sympathiques, mais très individualistes, voleurs et paresseux. S'ils « ignorent le mal, ils n'ont pas davantage connaissance du bien et évitent soigneusement tout ce qui demande peine et fatigue »<sup>122</sup>. On leur accorde néanmoins une constitution robuste et un caractère doux, autant de clichés raciaux qui laissent penser que les Malgaches peuvent apporter bien des contrariétés (« *Madagascar ne nous apporta-t-il pas aussi d'autres ennuis ?* ») et que l'action des Réunionnais nécessite d'être reconnue et récompensée selon le principe de la « *Colonie colonisatrice* »<sup>123</sup>.

L'ouvrage met également en évidence la communion administrative entre l'île et les autres territoires de la Nation puisque « *la Réunion est regardée comme un département ; son chef-lieu est Saint-Denis* »<sup>124</sup>. Les spécificités du pouvoir colonial

---

<sup>118</sup> Né le 23 août 1755 à Saint-Pierre d'une mère esclave et d'un ingénieur français, Lislet Geoffroy s'est illustré tout à la fois en botanique, en astronomie, en cartographie et en géologie. Ses observations lui permettent de devenir le premier correspondant de l'Académie des sciences dans les colonies.

<sup>119</sup> Né à Saint-Benoît le 28 novembre 1775, Pierre-François Bouvet de Maisonneuve s'est illustré comme corsaire, capitaine de course puis commandant de vaisseau dans l'océan Indien. Il est nommé au grade de contre-amiral à titre honoraire lors de sa mise à la retraite. Il s'est rendu célèbre par la Bataille du Grand Port en 1810 sur l'Île de France, dernière victoire navale sur les Anglais. Une grande partie de sa renommée est d'ailleurs liée à ses actes héroïques (entre 1808 et 1809 il capture plus de trente navires anglais) et tragiques (il est notamment emprisonné sur les redoutables pontons de Plymouth) face aux Britanniques.

<sup>120</sup> Paul HERMANN, *La Réunion au Cours élémentaire*, op. cit., p. 3.

<sup>121</sup> Mireille TONNER, *Les travailleurs malgaches à La Réunion durant l'entre-deux-guerres*, Compte-rendu d'un mémoire de maîtrise soutenue en 1972 à Aix-Marseille ss.-dir. Jean FREMIGACCI, in *Tsingy* n° 15, 2012.

<sup>122</sup> E. DEFOORT, *L'Androy, essai de monographie*, Tananarive, Imprimerie officielle, 1931, cité par Mireille TONNER, *id.*

<sup>123</sup> La publication de l'ouvrage de Raphaël Barquissau (*Une Colonie colonisatrice*, Saint-Denis, Drouhet 1922) précède de peu la publication de l'ouvrage de Paul Hermann.

<sup>124</sup> Paul HERMANN, *La Réunion au Cours élémentaire*, op. cit., p. 16.

sont donc abordées dans une perspective assimilatrice et La Réunion se targue d'être un département malgré son statut colonial. Le pouvoir s'appréhende dans sa conception républicaine où les gouvernants agissent pour l'intérêt de tous. Non sans forfanterie, certains thèmes rappellent pourtant l'esprit frondeur des Réunionnais quand leurs intérêts sont menacés.

*« Le gouverneur est-il un maître absolu ?<sup>125</sup> Il n'y a aucun maître absolu dans la République française. Le peuple est seul souverain. Le gouverneur agit la loi en mains ; il exécute les décisions du Conseil général et, dans certains cas, il prend l'avis du Conseil privé.*

*N'empoisonna-t-on pas chez nous un gouverneur à cette époque d'insécurité et de troubles continuels ?<sup>126</sup> Les noirs marrons créaient l'insécurité et les chasseurs prétendaient chasser tout le temps. Le gouverneur Habert de Vauboulon<sup>127</sup>, homme sévère, avait réglementé la chasse et défendu le commerce avec les forbans. Les habitants mécontents l'arrêtèrent à Saint-Paul, le conduisirent à Saint-Denis, puis sur les hauts de Sainte-Marie où il fut empoisonné.*

*Que font nos deux députés et notre sénateur en France ?<sup>128</sup> Nos deux députés et notre sénateur<sup>129</sup> représentent en France l'île de la Réunion. Ils demandent ou refusent en notre nom et défendent nos intérêts quand il en est besoin ».*

Les modalités du pouvoir colonial sont ainsi présentées de manière caricaturale et ne tiennent pas compte d'une nécessaire contextualisation. C'est notamment le cas de la représentation locale et plus particulièrement des instances consultatives de la colonie. Quant aux « noirs marrons » et au gouverneur Henri Habert de Vauboulon, si l'arrestation et l'assassinat de ce dernier sont attestés, les raisons de cette sédition sont présentées comme le résultat de nombreux abus de pouvoir. Curieusement, la rigueur exercée envers les esclaves marrons n'est pas mentionnée<sup>130</sup>, ni sa politique de régularisation des concessions accordées aux colons de l'île. Ce dernier aspect explique notamment le marronnage de petits colons blancs<sup>131</sup>, incapables de faire face aux frais occasionnés par le rachat de leur concession. L'ensemble de ces analyses démontre que la réalité de l'histoire de La Réunion se comprend à l'aune du contexte de rédaction de l'ouvrage. L'ancienneté de la représentation coloniale est perçue comme une garantie de son maintien et comme une preuve de l'assimilation pleine et entière de l'île à la

---

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>127</sup> Nommé à la tête de l'administration en 1689, il fut effectivement emprisonné et empoisonné en 1692.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>129</sup> Il s'agit alors des députés Lucien Gasparin et Auguste Brunet ainsi que du sénateur Jules Aubert.

<sup>130</sup> L'ordonnance du 18 décembre 1689 stipule que « s'ils s'absentaient plus d'un jour, sans permissions de leur lieu de travail, les Noirs étaient condamnés "pour la première fois au fouet et à la fleur de lys et, en cas de récidive, à être pendus et étranglés jusqu'à ce que mort s'en suive" », in Michel VERGUIN, Mario SERVIABLE (dir.), *Dictionnaire biographique de la Réunion*, Saint Denis, Clip/ARS Terres Créoles, tome 2, 1995.

<sup>131</sup> C'est un des traits communs à l'historiographie réunionnaise de ne mentionner que rarement ce phénomène. Selon Robert CHAUDENSON, « "Marrons", comme nombre de mots créoles relevant du "vocabulaire des Isles", est un terme d'origine ibérique. On le retrouve dans tous les créoles et il vient de l'espagnol "cimaron" (sauvage, en parlant des animaux). Attesté aux Antilles dès 1640, il s'applique aux esclaves fugitifs. (...) Curieusement, à La Réunion, les premiers à tenter d'échapper à l'autorité de la Compagnie des Indes ne sont pas des noirs, mais des blancs ! Pour ce faire, ils furent dans les bois des hauteurs de Bourbon. (...) La Compagnie des Indes veut, en effet, contraindre les premiers "habitants" de Bourbon à l'agriculture et à l'élevage, alors qu'ils sont enclins à vivre de la pêche et de la chasse, qui épuisent la faune du pays sans en préparer le développement agro-industriel qu'on vise à long terme », in *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 1974, p. 501.

réalité nationale. Le gouverneur n'est que le garant de la loi et ne peut déroger à la règle d'un respect des valeurs réunionnaises. L'histoire se fige et se transforme en un imaginaire où la mémoire prime sur la réalité des événements.

La guerre de 1870 tient une place importante pour exprimer l'engagement patriotique des Réunionnais. Même si les élans semblent se concentrer autour de la figure de Juliette Dodu, par empathie et par fidélité patriotique les malheurs de la France deviennent ceux de La Réunion.

*« Comment la Réunion montra-t-elle son patriotisme en 1870 ? La Réunion souffrit des malheurs de la France en 1870 et 1871. Ceux de ses enfants qui en eurent les moyens volèrent comme dans toutes les guerres à son secours ».*

*« N'y a-t-il pas une femme créole qui s'est distinguée par son héroïsme pendant la guerre de 1870 ?<sup>132</sup> Juliette Dodu était née à Saint-Denis. Employée des télégraphes à Pithiviers, elle fut, [illisible]... En 1871, chassée de son bureau par les Allemands ; mais, la nuit, elle interceptait les dépêches ennemies et avisait le général français. Elle fut surprise et condamnée à être fusillée. L'armistice la délivra. "Si tous les Français avaient votre cœur, lui dit le général prussien, les Allemands ne seraient pas en France !" ».*

La participation des Réunionnais à la Grande Guerre ayant été plus importante, la fierté est exprimée avec force et débouche sur une logique mémorielle et revendicative. En effet, « La Réunion a bien mérité de la patrie. Qu'elle en est fière ! Qu'on en juge par tous ces monuments commémoratifs que toutes nos communes élèvent à l'envie ! »<sup>133</sup>. Quant au prix de cet engagement, le manuel insiste sur deux revendications concrètes : disposer enfin d'un télégraphe sans fil et pouvoir faire son service militaire en France.

La conclusion de l'ouvrage insiste sur l'avenir de la colonie et les efforts à entreprendre « pour conserver dans l'avenir le rang [qu'elle a] acquis dans le passé (...), pour que la Réunion continue à se faire remarquer parmi les colonies françaises ». Pour atteindre cet objectif, seul un travail consciencieux et persévérant permettrait de « continuer à mériter les faveurs de la nature et celles que la grande patrie est appelée à partager entre les plus dignes de ses enfants aujourd'hui si nombreux »<sup>134</sup>. L'originalité pour La Réunion repose ainsi sur ce double système d'appartenance qui intègre à la fois la petite et la grande patrie. Entre enracinement et universalisme, cette particularité, qui tel Janus, présente deux visages, suppose « une Nation terrienne, racinée<sup>135</sup>, attachée à son sol, façonnée par une histoire (...), et celle d'une Nation pourrait-on dire « céleste », idéale (...) soucieuse d'embrasser l'universel et de servir l'humaine condition »<sup>136</sup>.

Il s'agit pourtant d'un équilibre précaire qui peut être à tout moment rompu car comme le rappelle Prosper Ève, les notions de sentiment d'appartenance national et de patriotisme « désignent à la fois l'attachement des Réunionnais à leur île et leur amour pour la France. Les gouvernants craignent évidemment que le premier n'arrive à

<sup>132</sup> Paul HERMANN, *La Réunion au Cours élémentaire, op. cit.*, p. 53.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>135</sup> Le terme s'entend, selon Raphaël Dargent, comme le début de l'enracinement ou l'attachement profond à quelque chose.

<sup>136</sup> Raphaël DARGENT, « Grande Nation ou petite patrie, quelle France ? Le caractère français et l'identité nationale entre racinement et universalisme », *Cahier de psychologie politique*, n° 11, juil. 2007.

supplanter le second. En effet, l'abandon a fait grandir le mythe du "petit pays", de la "petite patrie" »<sup>137</sup>. Cet idée d'abandon et de négation de la réalité de l'île, devient d'autant plus exacerbée que l'opinion publique réunionnaise pense avoir largement contribué à l'effort de guerre. Il devient alors intolérable de penser que La Réunion n'est nullement reconnue pour ses atouts et ses richesses. La presse s'empare donc du moindre prétexte pour mettre en exergue ce mutisme de la grande patrie, comme l'illustrent les propos de ce journaliste scandalisé par l'inexistence de son île natale dans un ouvrage de géographie fraîchement édité et qui sert de support pédagogique pour les apprentis-professeurs de l'école centrale à La Réunion. Étant suffisamment éloquent et explicite par lui-même, nous faisons le choix de le citer intégralement :

*« L'ignorance du Français en Géographie a passé longtemps comme proverbiale. Le pays qui a donné le jour à des géographes comme les Reclus, possédait hélas ! une population à qui le reste du globe était parfaitement inconnu. Nous avons donné, maintes fois, un éclatant démenti à cette assertion et à une accusation faite un peu à la légère. Mais il arrive souvent que la vérité éclate lumineusement.*

*Ces jours derniers, je parcourais une petite géographie qu'on met entre les mains des élèves de l'école centrale. Le livre est d'une physionomie toute moderne. Il est illustré, la géographie, science aride, se revêt là-dedans, de tous les attraits pour plaire, captiver et retenir l'attention de l'enfant. Je m'y suis moi-même amusé. Que j'étais loin de la géographie si rébarbative du Michelet de mon enfance ! Je cherchais le chapitre de l'empire colonial de la France, je le trouvais. Je cherchais, en vain, le nom de la Réunion, je ne le trouvais pas. Rien rien... Je lus même des choses qui me renversaient, comme celles-ci, par exemple : L'Afrique n'a pas beaucoup d'îles qui l'entourent, comme les autres continents. On trouve dans l'océan Indien, l'île de Madagascar. Un point c'est tout. Les autres îles comme la Réunion, Maurice, les Seychelles, les Mascareignes en un mot, n'existent pas<sup>138</sup>.*

*Voilà le bouquin qu'on met entre les mains des petits Français d'outre mer et d'au-delà des océans ! N'est-ce pas drôle et suffisamment plaisant ? Aussi ne faut-il pas s'étonner lorsque nos mobilisés nous racontent des choses, des aventures assez étonnantes, qui leur sont arrivées sur la terre de France. La Réunion, leur demandait-on assez souvent, mais où ça se niche-t-il ? Est-ce bien loin ? Et la vue des créoles de toutes les couleurs qui défilaient devant eux, qui parlaient le Français, pensaient comme la France, avec la même âme vibrante du plus pur patriotisme, les jetait dans le plus ébouriffant des étonnements.*

*Quant à ce qui me concerne, je vous avoue que je ne me fais pas de mauvais sang en voyant, en entendant tout cela. Oh ! que nenni. Je sais, j'ai le pressentiment que l'après-guerre sera une autre paire de manche que l'avant-guerre ; et que cette époque nous réserve, non seulement des surprises, mais qu'elle nous prépare des revanches éclatantes. C'est par la guerre que nous nous ferons connaître, que nous nous imposerons. Et nous aimons à penser qu'il ne se trouvera plus une géographie mise entre les mains studieuses des petits Français de là-bas et d'ici, où le nom de notre pays, de notre terre, à la*

---

<sup>137</sup> Cf. Prosper ÈVE, *La première guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*, Éditions CNH, 1992.

<sup>138</sup> Les Seychelles n'appartiennent pas aux Mascareignes...

*race si vaillante et si française, ne se trouvera pas.*

*La plus grande France va se créer. Elle est en train de se faire, dans le brûlant creuset de la plus épouvantable guerre qui se soit abatue sur le genre humain. C'est nous autres, petites colonies, perdues dans le creux des lames des lointains océans, qui donneront à ce colossal effort, l'apport moral, matériel, fait du meilleur de notre âme et de notre cœur. La France n'est pas un pays d'ingratitude et de cruels oublis. On sait se rappeler le passé, surtout lorsque ce passé est rouge du sang versé, par des braves, pour la défendre. La plus grande France répandue sur tous les continents, palpitera d'une même pulsation cordiale et faite de toutes les tendresses. Ces géographies d'hier, seront balayées, emportées. Il y en aura d'autres, plus exactes, plus vraies, plus Françaises même. Nos enfants, en les apprenant ne subiront pas l'injure de coupables oublis et de regrettables omissions. Ils s'instruiront avec fierté »<sup>139</sup>.*

La redéfinition des liens entre la grande et la petite patrie, entre l'universel et le particulier, devient ainsi une revendication pleinement assumée car justifié par les affres de la guerre. Les politiques et les pédagogues de l'immédiat après-guerre s'entendent pour affirmer que l'enracinement local ne peut être sacrifié sous prétexte d'une nécessaire intégration nationale. Désormais, la posture revendicative est que la culture républicaine doit être plus attentive aux singularités individuelles, aux identités locales, ce que nous pourrions transposer en termes plus contemporains comme une volonté intégratrice par l'inter-culturalité. Il s'agit donc d'une remise en cause de la « République coloniale »<sup>140</sup> dans le sens où les spécificités culturelles locales étaient perçues dans une hiérarchie d'ordre axiologique définissant l'histoire de La Réunion par rapport au prisme métropolitain. Si ce constat rejoint les analyses portant sur la France métropolitaine<sup>141</sup> ou d'autres territoires coloniaux<sup>142</sup>, il s'inscrit pour l'île de La Réunion dans un contexte de volonté d'émancipation coloniale qui lui donne une certaine cohérence politique.

En considérant que nous construisons notre liberté à partir de nos appartenances, de nos liens et de nos attachements, et pas seulement à partir d'une page blanche qui reste à écrire et qui ferait fi du passé de chacun, nous pouvons affirmer que cette précaution est nécessaire pour éviter de construire des identités désaccordées. C'est ainsi que l'héritage historique et le volontarisme politique doivent être conciliés car c'est une erreur de penser que l'on peut vivre seulement de normes abstraites et idéales. Ce constat est d'autant plus prégnant pour les élèves. Le danger est d'essentialiser leur identité qui ne peut se construire que par une mise en relation entre ce qui constitue leur part de singularité face au processus dominant visant à privilégier leur similarité par rapport aux autres composantes de la Nation.

---

<sup>139</sup> *La Patrie Créole* du 26 mai 1916, A.D.R., IPER45/30.

<sup>140</sup> Cf. Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD et Françoise VERGES, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, op. cit.

<sup>141</sup> Cf. Jean-François CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, op. cit.

<sup>142</sup> Cf. Gilles BOYER, Pascal CLERC, Michèle ZANCHARINI-FOURNEL, *L'école aux colonies, les colonies à l'école*, Lyon, E.N.S. Éd, 160 p.